



STAGE SYNDICAL DES ÉTATS GÉNÉRAUX POUR L'AVENIR

Le jeudi 26 novembre 2020 de 9 h à 16 h 30

Local de la FSU Moselle
(1 rue du pré Chaudron à Metz)

La politique d'éducation prioritaire est actuellement menacée : pas de véritable politique éducative pour réduire les inégalités, réductions de moyens, prescriptions et injonctions descendantes, professionnalité des personnels malmenée et après celle des lycées, possible délabellisation des REP.

Dans ce contexte, élaborer des perspectives est une nécessité.

Prenons le temps de réfléchir et de construire collectivement des propositions pour une éducation prioritaire qui permette une démocratisation de l'école.

Quels leviers actionner ? Quelles priorités ? Quelle carte ? Quels critères ? Quels besoins ?...

Retrouvez les publications FSU *éducation prioritaire* et toutes les infos pratiques sur nos différents sites FSU – SNUipp – SNES :

[http://sd57.fsu.fr/STAGE-SYNDICAL-SPECIAL-EDUCATION-](http://sd57.fsu.fr/STAGE-SYNDICAL-SPECIAL-EDUCATION-PRIORITAIRE-26-novembre-a-METZ-DES-ETATS.html)

[PRIORITAIRE-26-novembre-a-METZ-DES-ETATS.html](http://sd57.fsu.fr/STAGE-SYNDICAL-SPECIAL-EDUCATION-PRIORITAIRE-26-novembre-a-METZ-DES-ETATS.html)

<http://54.snuipp.fr/spip.php?article3856>

http://nancy.snes.edu/actu_infos/college/education-prioritaire/

Participez aux états généraux organisés par la FSU le jeudi 26 novembre 2020, avant les états généraux du 28 janvier 2021 à Paris.

POUR PARTICIPER AUX ÉTATS GÉNÉRAUX

Vous avez le droit de vous absenter ce jour-là, à condition d'en faire la demande à votre administration au moins **30 jours avant**, c'est-à-dire le 26 octobre 2020 au plus tard.

Vous trouverez sur le site du SNES-FSU Lorraine :

<http://nancy.snes.edu/stages/education-prioritaire/>

- le modèle d'autorisation d'absence (en fonction de votre corps)
- le formulaire d'inscription (à remplir obligatoirement)

LES ÉTATS GÉNÉRAUX SONT OUVERTS À TOUS LES PERSONNELS, SYNDIQUÉS OU NON, DU 1^{ER} ET DU 2^D DEGRÉ EN ÉDUCATION PRIORITAIRE ET/OU INTÉRESSÉS PAR CES QUESTIONS (ENSEIGNANTS, AESH, AED, PERSONNELS IATSS...)

Les modalités d'inscription pour les états généraux sont les mêmes que pour les stages syndicaux.

